

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021 à 18h30

Présents : GILLY Michelle - SOLEILHAC Cédric - CAILHOL Anne - BACCAN Séverine -
MARCON Josiane – MARNAS Sébastien – SERTURINI Jérôme

Absent : Françoise BOIRON – LESPEL Aurélie – Emmanuel RAOUX – DE RICHEMONT Jacques -
Pouvoir : 2

A 18h30 Madame le Maire déclare le conseil ouvert à la salle des fêtes en présence de Séverine VINCENT, directrice de la communauté de communes Berg et Coiron

Délibérations :
Les 6 délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

Voirie 2021 : Cette délibération présente les travaux de voirie 2021 des voies communales effectués par l'entreprise SATP

Autorisation de dépenses d'investissement 2022 avant le vote du budget 2022 : Elle permet d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022 dans les limites de 25% des dépenses budgétées en 2021

Repas de Noël 2021 : Le 05 décembre 2021 au Bistrot de la commune les personnes de moins de 65 ans accompagnant une personne inscrite sur la liste électorale de + de 65 ans peuvent participer au repas de Noël moyennant la somme de 25€.
Repas non maintenu en cas d'aggravation de la situation sanitaire

Contrat d'assurances statutaires : C'est la compagnie CNP Assurances (SOFAXIS) qui a été désignée pour assurer les frais laissés à la charge de la commune en cas d'arrêt maladie ordinaire, accident de travail... des agents territoriaux de la commune.

Chemins de randonnée :

Une convention pour l'ouverture au public de sentiers aux sports de randonnées pédestres, équestres et randonnées en VTT doit être passée entre le Département de l'Ardèche, la communauté de communes Berg et Coiron, la commune et les propriétaires des parcelles concernées par la traversée des chemins de randonnées.

Pour assurer la protection juridique des chemins de randonnées, le Département de l'Ardèche inscrit au Plan Départemental les itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), la commune est chargée des publications et arrêtés en tant que force de l'ordre public, Berg et Coiron est chargée de l'entretien de ces chemins de randonnées.

Taxe d'aménagement (TA) :

Madame le Maire demande le renouvellement du taux de la taxe d'aménagement. Elle rappelle que cette taxe sert à financer les équipements publics de la commune et les opérations de construction, de reconstruction ou aménagement soumis à un régime d'autorisation d'urbanisme. En 2011, le taux était institué à 2%. Le Conseil municipal décide de ne pas modifier ce taux de 2%.

Rapport annuel de la communauté de communes Berg et Coiron

Suite à l'invitation du conseil municipal la directrice Séverine VINCENT est venue présenter le rapport annuel 2020 d'activités, d'opérations, actions, projets de la communauté de communes Berg et Coiron.

Ce qu'il en ressort :

Présentation de Berg et Coiron : 13 communes – 13 membres délégués - un territoire en croissance (7768 habitants, 3232 ménages, plus jeune que la population ardéchoise

La structure est composée de 8 commissions intercommunales avec des rôles bien définis :

La commission action économique : actions pour redynamiser le commerce et en particulier le centre-bourg de Villeneuve de Berg, développer de zones d'activités, des ateliers de territoire pour élaborer des projets, label « petite ville de demain » en partenariat avec l'Etat ...

La commission tourisme : investissement dans l'office du tourisme, taxe de séjour, réalisation et aménagement de la voie verte ...

La commission communication : festivités....

La commission énergies renouvelables : projet d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics, commerces...

La commission environnement : aménagement de l'espace, participation au SCOT, projet de PLU intercommunal, entretien des cours d'eau, projet de voie verte...

La commission agriculture : soutien à l'agriculture, plan pastoral territorial pour soutenir l'élevage...

La commission habitat : OPAH, rénovation énergétique des logements...

La commission services aux habitants : accueil de la petite enfance, loisirs jeunesse, portage des repas alimentaires, relais alimentaire...

La directrice Séverine VINCENT a rappelé le rôle important de la maison France Services : service de proximité pour faciliter les démarches administratives de la population sur des dossiers liés à la famille, à la retraite, au social- santé, le logement, l'emploi, les services de l'Etat.

Les conseillers municipaux ont apprécié cette présentation de 'Berg et Coiron' qui a permis de compléter leurs connaissances sur le rôle de la communauté de communes.

Rapport annuel de l'eau :

Mme le Maire expose les principales informations du rapport annuel du Syndicat Olivier de Serres. 18 communes font parties de ce syndicat qui s'occupent de l'acheminement de l'eau, de l'entretien des réseaux d'eau. Le nombre d'abonnés de 6975 en 2019 est passé à 7062 en 2021. Cela correspond à 1.2% d'augmentation de compteurs.

Le volume d'eau consommée n'a pas pour autant augmenter. Meilleures installations de réseau d'eau, des MANAGES qui font plus attention à l'utilisation de l'eau sont les raisons de cette baisse de consommation d'eau. Le prix du m³ est de 3.11€.

Le syndicat continue l'entretien des réseaux pour diminuer les réseaux fuyants.

Passage de la fibre :

Il reste encore quelques conventions non signés. Mme le Maire va devoir prendre un arrêté communal d'intérêt général pour permettre le passage de la fibre dans la commune.

Beaucoup attendent de cette installation pour avoir un meilleur réseau Internet, notamment toutes les personnes qui doivent peuvent travailler en télétravail.

Autres points :

Madame le Maire informe que le 25 novembre, elle doit se rendre à Boucieu le Roi, village de caractère pour une réunion 'Village de caractère', réunion annuelle pour suivre l'évolution des villages de caractère et l'impact que peut avoir cette labellisation.

A la suite de la journée organisée pour la végétalisation du village, les participants ont apprécié cette journée et se sont sentis bien impliqués dans le projet de la commune.

Les autres points concernant le mobilier urbain, éclairage public, la signalétique, les chats errants seront des sujets abordés dans d'autres conseils municipaux suivant le stade d'avancement de ces dossiers.

La réunion s'est terminée à 21h30